

THUBURBO MAJUS

(Complétez le texte avec les mots suivants : Vandales - monolithes - en 188 de notre ère - au II^{ème} siècle av. J.C. - Commode - Octave-Auguste - podium- Baal - vétérans)

C'est une petite cité romaine comme il y en eut tant dans toutes les provinces du monde romain, de Chester (en Grande-Bretagne) à Doura Europos (en Syrie) en passant par Orange !

Le site de Thuburbo Majus est l'occasion de s'interroger sur **le phénomène de la colonisation**. Pourquoi coloniser ? Comment le réaliser ?

Les Romains ont voulu un empire : pour en assurer la solidité et le calme, la force militaire ne saurait suffire (à moins de multiplier sans fin le nombre de légions au risque d'un retournement de celles-ci contre le pouvoir romain).

Il faut donc séduire et ajouter quelques garde-fous pour limiter les tentatives d'agitation ou d'émancipation. Séduire et surveiller.

Séduire passe en premier par la prospérité qui donne envie de faire des projets, qui offre un certain plaisir de vivre qui ne soit pas réservé à une petite élite. En effet, si l'égalité n'est pas à l'ordre du jour chez les Romains, ils veillent cependant à ce que chacun ait sa part. Pour qu'il y ait des miettes, on va s'arranger pour qu'il y ait une table avec quelque chose dessus... La ville est considérée par les Romains (et tous les colonisateurs les imiteront dans les siècles suivants) comme l'outil principal de ce projet de séduction.

Et **la sécurité** sera assurée par l'installation dans ces villes d'anciens soldats à la retraite, des....., sur qui, en cas de besoin, on pourra toujours compter.

Comment des cités se développent-elles ? Les Romains ont pu les créer de toutes pièces comme Timgad. Ou bien se contenter de récupérer des villes qui existaient avant, datant d'époques variées, berbères ou carthagoises.

L'attitude des Romains devant toutes ces cités dépendait de leur comportement au moment de la conquête. Thuburbo fit le mauvais choix en se rangeant du côté de Carthage pendant les guerres puniques : les Romains lui imposèrent un tribut, et traitèrent les habitants en sujets et non en hommes libres.

En 27 avant J. C.,, au terme des guerres qui lui ont donné le pouvoir, a de nombreux soldats à caser. En les installant dans les provinces, il les éloigne de Rome (sait-on jamais...) et les met en situation de surveiller les régions où ils s'installent : Thuburbo reçoit une telle population.

Sous le règne d'Hadrien en la ville est promue au rang de **municipe**¹ romain.

Enfin, en 188, l'élève au rang de colonie² (Colonia Julia Aurélia Commoda) qui, dans le droit romain, est une qualification tout à fait valorisante : c'est à cette époque qu'elle connut son apogée, comme de nombreuses villes de province d'Afrique. Elle pouvait compter de 7 000 à 12 000 habitants.

Le déclin s'amorce au III^{ème} siècle quand l'empire romain se déchire de querelles invraisemblables entre généraux qui s'arrachent tour à tour le trône. L'Afrique romaine n'est pas épargnée. Elle donnera quelques empereurs (les Gordiens³) qui ne réussiront pas mieux que les autres.

Au V^{ème} siècle surgissent les qui se conduisirent en prédateurs plus qu'en conquérants : après leur passage, il ne reste plus grand chose ; quand les Byzantins occupent à leur tour la région, c'est un modeste village qui ne sait que faire des monuments romains. Des

pressoirs à huile y sont installés. Après la conquête arabe, les derniers habitants s'éloignent : c'est fini.

Les ruines furent découvertes en 1875 par Charles Tissot⁴. Les fouilles entreprises en 1912, durèrent jusqu'en 1937 puis furent relancées après 1957 et se poursuivent encore épisodiquement. Elles permettent d'avoir un bon aperçu de la vie d'une cité de moyenne importance.

Promenade dans les ruines de Thuburbo Majus

On retrouvera des traits communs à toutes les cités romaines : forum, capitole, thermes, marché, temples. Mais on remarquera une absence de quadrillage de rues à la différence de Pompéi par exemple.

Le Capitole

C'est le temple principal de la cité romanisée, symbole de l'acceptation de l'autorité de Rome. Rappelez quels sont les 3 dieux qui forment la triade capitoline :
Comme toujours, le temple est construit sur un haut massif maçonné, le auquel on accède par un large escalier monumental. Un parvis de hautes colonnes d'un seul bloc de 9 mètres précède la salle qui contenait les statues des dieux dont une, monumentale de Jupiter qui mesurait 7m. de haut !(on verra demain au musée du Bardo les restes de cette statue). Sous le sanctuaire se trouvent des salles voûtées destinées peut-être au trésor, dont une a été utilisée par les Vandales comme huilerie.

Le forum

Devant le Capitole, une vaste place bordée sur trois côtés par des colonnades et des portiques, ménageant des coins d'ombre bien appréciables sous l'ardent soleil. Quel est le style des colonnes ?.....

Une inscription datée permet de situer sa construction : repérez-la

A l'angle Nord-Est, le temple de la Paix que l'on a pris longtemps pour la Curie (à quoi servait la Curie, au fait ?.....-)

Le marché

Il est composé de trois cours, dont deux équipées de portiques. Il fonctionnait un peu comme nos halles pour l'approvisionnement en produits frais. Son installation traduit l'enrichissement de cette cité : jusque-là sans doute, les marchands s'installaient directement sur le forum comme nos marchés forains modernes.

La Palestre des Petronii

Que faisait-on ici ?

Quel lien faites-vous avec Esculape qui est associé ici à la palestre ?.....

Les thermes

Rappelez comment se déroulaient les visites des anciens aux thermes en utilisant les mots : tepidarium ; dstrictarium ; frigidarium ; caldarium ; strigile ; vestiaire.

Le temple de Baalat

Le sanctuaire appartenait avant l'arrivée des Romains à une divinité punique De l'autre côté de la rue Baalat se trouvait le temple de Caelestis, patronne de la cité, dont il ne reste que des ruines confuses.

Quels autres bâtiments avez-vous remarqués au cours de votre promenade sur le site ?

1 -Municipes

Les municipes romains : un outil de la conquête et de l'intégration de l'Italie sous la République

Le municipe de citoyens romains (*municipium civium romanorum*) est un statut attribué à des collectivités locales dans lequel les *municipes* (citoyens du municipe) ont la citoyenneté romaine, complète (*civitas optimo iure*), ce qui incluait le droit de vote ou incomplète (*sine suffragio*), sans le droit de vote. Comme les autres citoyens, ils devaient acquitter l'impôt et les devoirs militaires, mais n'avaient pas le droit de participer aux comices. Avec le temps un municipe *sine suffragio* pouvait acquérir le droit de vote. Ces municipes conservaient leurs institutions pré-romaines et gardaient donc une spécificité et une identité historique distincte de celle de Rome. Le municipe offrait donc un cadre local à l'exercice de la citoyenneté romaine et a permis l'intégration dans le territoire romain de collectivités italiennes voisines de Rome puis de plus en plus éloignées. Il semble qu'à la fin du deuxième siècle avant notre ère tous les municipes avaient reçu le droit romain complet.

2 - Colonies

Les premières *Colonia civium romanorum* ont été fondées sous la République, au IV^e siècle avant J.-C. dans la péninsule italique (Ostie, Antium, Terracina), et le phénomène s'est étendu tout au long de l'Empire. Sous la République, les colonies étaient de deux types: soit formées par des citoyens romains (elles relèvent alors du droit romain), soit formées à partir de communautés latines qui étaient alors refondées (droit latin).

On dit que les colonies étaient fondées, c'est-à-dire qu'elles étaient créées à partir d'un acte délibéré du Sénat et, plus tard, de l'Empereur. Jusqu'à Jules César, les colonies étaient limitées à l'Italie (à quelques exceptions près, comme Cordoue en 160 avant J.-C.). À partir de celui-ci et sous l'Empire, la limite géographique à leur établissement a disparu. Le statut différent de celui des autres cités s'est toutefois maintenu jusqu'à l'octroi de la citoyenneté à tous les habitants de l'Empire sous Caracalla.

Certaines colonies pouvaient aussi être fondées à la suite d'un camp militaire, et leurs populations fortement influencées par la hiérarchie de l'armée. Le plan de celles-ci recoupe également souvent le plan du campement militaire. Plus tard, et surtout à partir des Antonins, d'autres cités ont reçu le statut de colonie directement de l'Empereur (comme Hadrien l'a fait avec sa ville natale de Italica, en Espagne).

3 -Les Gordiens

On ne connaît pas grand-chose de ces deux Gordiens qui ne régnèrent guère que trois semaines au début de l'année 238. On ne connaît pas grand-chose de ces deux Gordiens qui ne régnèrent guère que trois semaines au début de l'année 238.

Au début de l'année 238), l'empereur Maximin le Thrace, une brute épaisse, régnait depuis près de trois ans. Si toutes les provinces commençaient à trouver le gouvernement de Maximin de plus en plus insupportable, ce fut en Afrique (du Nord) que la révolte éclata.

Un procureur de la région de Carthage (Tunisie) se distinguait par son âpreté au gain, par sa rapacité et par sa dureté. Ce grippe-sou, qui voulait gagner les bonnes grâces de l'empereur Maximin, ne réussit qu'à cristalliser contre sa propre personne l'animosité de tous ses administrés. Le procureur véreux dépassa les bornes quand il lui vint la malencontreuse idée d'attenter aux biens des riches colons romains.

Ces grands propriétaires fonciers armèrent alors leurs tenanciers et leurs esclaves, et, un jour que l'agent du fisc se trouvait à Thysdrus (aujourd'hui El Jem à 125 kms de Tunis), ils le massacrèrent, lui et les quelques soldats qui l'accompagnaient. Ils s'en allèrent ensuite trouver le vieux sénateur Gordien qui, lui aussi, par hasard, séjournait à Thysdrus et lui offrirent le trône : il n'avait rien demandé mais c'était le poignard ou la couronne ! Placé devant une telle alternative, Gordien accepta de revêtir la pourpre. Il associa aussitôt au pouvoir son fils Gordien II, puis, à la tête de sa maigre bande de paysans armés, marcha sur Carthage où quelques troupes régulières se rallièrent à lui.

Afin d'informer Rome et les autres provinces de leur coup d'état et de se faire reconnaître, les deux Gordiens envoyèrent une multitude de lettres à tout ce qui comptait dans l'Empire. Tant était grande la haine envers Maximin le Thrace que leur autorité fut reconnue presque partout. Et les lettres de soumission d'affluer vers Carthage !

Cependant quand les réponses parvinrent à destination, les deux Gordiens étaient déjà morts et enterrés... La réaction de l'armée, majoritairement favorable à Maximin, ne s'était pas fait attendre. Le préfet Capelianus, rassembla son armée et fondit sur Carthage.

Les Gordiens, n'avaient que de faibles troupes à opposer aux légions de Capelianus. Gordien II, chargé par son père d'organiser la défense de la métropole africaine, tenta bien de résister du mieux qu'il put, mais il ne pouvait pas faire des miracles. Même si les volontaires carthaginois de Gordien étaient supérieurs en nombre, ils étaient peu habitués à combattre et mal armés. Les soldats de Capelianus, aguerris et disciplinés, n'en firent qu'une bouchée.

Gordien Junior périt dans l'engagement. Le vieux Gordien, accablé de désespoir, se pendit quand il apprit l'issue funeste de la bataille et la mort de son fils unique.

Leur règne n'avait duré que trois semaines (début 238).

4 - Charles Tissot : diplomate et archéologue français (1828/1884) pionnier de l'exploration en Afrique du Nord.